
Présidence : Luxembourg

730^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 16 octobre 2013

Ouverture : 10 h 05
Clôture : 11 h 45

2. Président : Ambassadeur H. Wurth

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Forum, présenté ses condoléances au Tadjikistan à la suite de l'accident de train qui s'est produit le 10 octobre 2013.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposés sur l'Asie centrale :

- a) « *Défis régionaux en matière de sécurité en Asie centrale* », par S. E. l'Ambassadeur M. Jenča, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Asie centrale, et « *Rôle de l'OSCE dans la dimension politico-militaire au Tadjikistan* », par S. E. l'Ambassadeur I. Nasredinov, Représentant permanent du Tadjikistan auprès de l'OSCE : Président, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Asie centrale, Ambassadeur I. Nasredinov, Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/162/13), Turquie, Afghanistan (partenaire pour la coopération)
- b) « *Efforts communs en vue du renforcement des capacités nationales dans le domaine de l'action contre les mines et de la sécurité des armes légères et de petit calibre/des munitions conventionnelles au Tadjikistan* » et « *Progrès dans le domaine de la coopération technique en matière de réduction des*

risques explosifs et de réaction à ces risques en Asie centrale », par M. L. Buhin, spécialiste de l'action contre les mines, Bureau de l'OSCE au Tadjikistan : M. L. Buhin (FSC.DEL/160/13 OSCE+) (FSC.FR/1/13 OSCE+), Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/161/13/Rev.1), Suisse, États-Unis d'Amérique, Tadjikistan

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Accord de coopération entre le Ministère de la défense de la Bosnie-Herzégovine et la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine en vue d'améliorer la sécurité des sites de stockage des munitions et des armes dans le pays : Bosnie-Herzégovine

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Atelier régional sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU prévu à Kiev les 5 et 6 novembre 2013 (CIO.GAL/135/13/OSCE+) : Ukraine*
- b) *Questions de protocole : Suisse, Président, Slovaquie, République tchèque*
- c) *Réunion sur le rôle des institutions de médiation en matière de protection des droits de l'homme du personnel des forces armées, tenue le 14 octobre 2013 : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Allemagne)*
- d) *Annonce de l'achèvement de la destruction de toutes les munitions obsolètes et périmées à Chypre : Chypre (annexe), Représentant du Centre de prévention des conflits*
- e) *Distribution du troisième résumé trimestriel du CPC sur les informations relatives aux MDCS échangées au 1^{er} octobre 2013 (FSC.GAL/103/13 Restr.) : Représentant du Centre de prévention des conflits*
- f) *Signature d'un mémorandum d'accord sur l'élargissement et le renforcement de la coopération entre le Programme des Nations Unies pour le développement et l'OSCE (SEC.GAL/169/13 Restr.) : Représentant du Centre de prévention des conflits*
- g) *Échange annuel d'informations militaires prévu le 12 décembre 2013 : Président*

4. Prochaine séance :

Mercredi 23 octobre 2013 à 10 heures, Neuer Saal



730^e séance plénière

Journal n° 736 du FCS, point 3 d) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE CHYPRE

Monsieur le Président,

La Mission permanente de Chypre auprès de l'OSCE tient à informer le Forum que la destruction de toutes les munitions obsolètes et périmées décrites dans le questionnaire du 2 novembre 2011 a été achevée avec succès. Il a été procédé à la destruction de 111 643 cartouches Bofors de 40 mm (770 tonnes) entre septembre 2011 et le 15 juin 2012 et de 7 035 obus de mortier de 81 mm au cours du premier semestre de 2013, en ayant recours dans les deux cas à la méthode par combustion/détonation à l'air libre, en conformité avec tous les documents de l'OSCE et les autres normes internationales.

En outre, le Ministère chypriote de la défense a passé, après évaluation des offres, un contrat pour la destruction de 23 347 obus de mortier de 60 mm et de 33 356 obus d'artillerie de 105 mm avec une entreprise espagnole, et un contrat pour la destruction de 63 200 cartouches de calibre .50" et de 8 627 933 cartouches de calibre .303" et .30" avec une entreprise chypriote.

Par ailleurs, conformément à un contrat « cadre » d'une durée de quatre ans que le Ministère chypriote de la défense a conclu avec cinq entreprises privées, à l'avenir, les munitions obsolètes ou excédentaires éventuelles ne seront plus conservées dans les dépôts de munitions de la Garde nationale mais seront transférées à ces entreprises en vue de leur destruction dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de la demande officielle du Ministère de la défense.

Enfin, un laboratoire de munitions doté des technologies les plus modernes et utilisé exclusivement pour le contrôle des poudres à munitions a été créé à Chypre. En outre, les travaux de construction des nouveaux et de rénovation des anciens entrepôts de munitions se poursuivent.

Monsieur le Président,

Une fois de plus, la délégation de Chypre souhaite, par votre intermédiaire, remercier sincèrement la Section d'appui du CPC ainsi que les États participants qui ont soutenu le projet d'assistance technique et contribué à la destruction des munitions obsolètes et périmées

à Chypre, à savoir la Bulgarie, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grèce, l'Italie, le Royaume-Uni, la Serbie et la Slovaquie.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Je vous remercie.